

# LA PLANIFICATION D'URGENCE S'ADRESSE AUSSI AUX PRODUCTEURS. SOYEZ PRÉPARÉS!

- ▶ Savez-vous comment protéger votre exploitation agricole des risques que représentent les catastrophes naturelles ou les éclosions de maladies ?
- ▶ Êtes-vous outillé pour protéger vos animaux, vos biens et votre entreprise en cas d'urgence météorologique extrême ?

**Tout comme les gens qui doivent être prêts à prendre soin d'eux-mêmes et de leur famille, les agriculteurs doivent aussi être préparés.**

## ÉTAPE 1 : CONNAISSEZ VOS RISQUES

Quels sont les risques auxquels **VOTRE** exploitation agricole est exposée?



Êtes-vous un **producteur préoccupé** par d'éventuelles éclosions de maladies ou pannes d'électricité ?



**Habitez-vous** dans une région où des inondations, des incendies de forêt, des ouragans ou des tremblements de terre pourraient se produire ?

**Connaître les risques auxquels vous pourriez être exposés vous aide à vous préparer.**

## ÉTAPE 2 : ÉLABOREZ UN PLAN

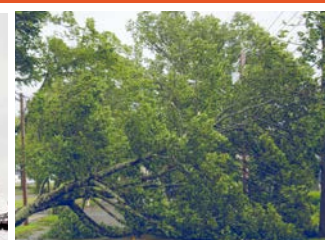
Un **plan d'urgence** et une **trousse d'urgence** pour la ferme sont des ressources essentielles que vous devriez avoir à votre exploitation agricole et tenir à jour. Ils vous permettent de rassembler l'information, les fournitures, l'équipement et les procédures nécessaires dans un ou plusieurs endroits sûrs.

### Plan d'urgence

Toutes les exploitations agricoles et les installations sont différentes. Votre plan devrait contenir des mesures qui tiennent compte de toutes les situations d'urgence possibles qui pourraient avoir des répercussions sur votre exploitation. Voici des éléments que vous devriez inclure dans votre **plan d'urgence**.

- Liste de l'équipement, des fournitures et des outils dont vous aurez besoin en cas d'urgence et la façon d'y accéder.
- Personnes à contacter (p. ex. vétérinaire, associations industrielles, fournisseurs). Des ententes spéciales sont-elles nécessaires pour recevoir leur aide ?
- Rôles, responsabilités et mesures à prendre en cas d'urgence pour les employés de l'exploitation agricole.

[Canada.ca/agriculture-urgences](https://Canada.ca/agriculture-urgences)





## Trousse d'urgence

La **trousse d'urgence** est l'outil qui permet de conserver les renseignements et les fournitures d'urgence. Parmi les éléments à considérer, mentionnons :

- votre plan d'urgence;
- des dossiers sur les actifs qui se trouve dans vos installations (p. ex. carte de l'exploitation agricole, nombre de bêtes et type de bétail, équipement, aliments pour animaux et eau, matières dangereuses et registres de vaccination);
- un plan pour identifier les animaux s'ils doivent être évacués de la ferme en cas d'urgence (p. ex. étiquettes, tatouages ou autres marques d'identification);
- les équipements et les fournitures de manutention des animaux, tels que les licous, les cages, les couvertures et les coupe-boulons, les fournitures nécessaires à la désinfection et l'équipement de protection individuelle.

### QUE POUVEZ-VOUS FAIRE D'AUTRE ?

- Conservez tous les protocoles existants dans un endroit accessible et enregistrez une copie avec un site de stockage en ligne. Les ordinateurs et les clés USB risquent d'être endommagés en cas d'incendie ou d'inondation. Mettez les fichiers à jour régulièrement.
- Élaborez un plan d'action et mettez en pratique les rôles et les responsabilités associés aux principaux risques avec les employés agricoles. Assurez-vous que votre plan est affiché dans un endroit bien en vue et que les membres de votre personnel savent où il se trouve.

### RESSOURCES DISPONIBLES EN LIGNE

- ▶ Stratégie d'intervention en cas de perturbation des marchés du bétail
- ▶ Préparation d'urgence pour les animaux de ferme (Sécurité publique Canada)
- ▶ Codes de pratiques pour les soins et la manipulation des animaux d'élevage (Conseil national pour les soins aux animaux d'élevage)
- ▶ Our Partners in Care (British Columbia Farm Animal Care Council)
- ▶ Manipulation des porcs (Manitoba Pork)
- ▶ Programme Canada-Ontario des plans agroenvironnementaux (Association pour l'amélioration des sols et des récoltes de l'Ontario)
- ▶ Dépopulation de masse d'animaux de manière non cruelle – Énoncé de position des médecins vétérinaires canadiens (Association canadienne des médecins vétérinaires)
- ▶ Plans des associations sectorielles et lignes directrices pour les producteurs

Une série de plans et de lignes directrices, préparés sous la direction de la Coalition canadienne pour la santé des animaux, pour permettre au secteur d'être un partenaire efficace dans la gestion des interventions lors de situations d'urgence liées à une maladie animale.

